PRÉCIS

DES

MOYENS DE SECOURIR

LES

PERSONNES EMPOISONNÉES

par les Poisons corrosifs.

Extraits de l'Ouvrage des *Contre-poisons de l'Arsenic, du Subliné corrosif, du Vert-de-gris & du Plomb, &c.* de M. NAVIER, Conseiller-Médecin du Roi pour les Épidémies à Châlons-sur-Marne, &c.

Par M.rs NAVIER fils, Docteurs-Régens des Facultés de Médecine de Paris & de Reims, de l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Châlons-sur-Marne, &c.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. DCCLXXVIII.

AVANT-PROPOS.

Les moyens propres à rendre l'exiſtence aux noyés, aux perſonnes frappées ſubitement d'aſphyxie, ſuffoquées par la vapeur du charbon, par celle des liqueurs en fermentation, &c. ont paru des découvertes ſi intéreſſantes pour l'humanité, que l'État les a publiées à ſes frais, & a voulu les mettre en quelque ſorte dans les mains de tout le monde. Il eſt certainement auſſi eſſentiel de connoître les remèdes capables de ſauver la vie aux perſonnes empoiſonnées par des Poiſons corroſifs, & de les arracher aux tourmens auxquels ils ſont en proie; car les ſuites de ce genre de malheur ſont encore plus affreuſes, & la multitude des cauſes qui y donnent lieu, ſans que l'on puiſſe ſouvent s'en garantir, les rendent plus fréquens & plus inopinés. En effet, le danger d'une rivière, d'une pièce d'eau

en général, eſt expoſé aux yeux de tout le monde ; il n'y a qu'une témérité inconſidérée, une mal-adreſſe exceſſive, ou enfin un deſſein formel d'attenter à ſa vie, qui puiſſent y faire trouver la mort. Mais il n'en eſt pas de même des empoiſonnemens, les cauſes en ſont preſque toujours imprévues, & c'eſt au moment où l'on eſt dans la plus grande ſécurité qu'ils arrivent. Chaque particulier a chez lui des inſtrumens deſtinés à ſon utilité, & qui deviennent par la plus légère inattention des cauſes d'empoiſonnement. Tels ſont entr'autres les vaiſſeaux de cuivre, que leur ſolidité & leur peu de prix ont rendu ſi communs.

La multitude des faits d'empoiſonnement réunis dans l'Ouvrage des *Contre-poiſons (a)*, prouve combien un Médecin

(a) Cet Ouvrage qui a pour titre : *Contre-poiſons de l'Arſenic, du Sublimé corroſif, du Vert-de-gris & du Plomb, &c. deux vol. in-12*, ſe trouve, ainſi que le *Précis*, à Paris, chez M. *Navier* le jeune, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, vis-à-vis celle

attentif & obſervateur peut en recueillir dans le cours d'une longue pratique. Déjà le Gouvernement s'eſt occupé des moyens d'en diminuer le nombre, en rendant une Déclaration pour proſcrire certains vaiſſeaux d'un uſage dangereux ; mais il exiſte encore, même dans les objets ſoumis à l'adminiſtration publique, beaucoup d'autres abus qui ſont auſſi des cauſes d'empoiſonnement ; tels ſont la vente de l'arſenic dans le commerce *(b)*, la manière dont ſe délivre le ſel dans les Greniers à ſel *(c)*, les permiſſions que l'on accorde à des

---

de l'Homme-armé ; la veuve *Méquignon*, Libraire, rue de la Juiverie en la Cité ; *Didot* le jeune, Libraire, quai des Auguſtins ; *Méquignon* l'aîné, Libraire, rue des Cordeliers.

(b) Il eſt prouvé dans le même Ouvrage *(tome I, page 141 & ſuiv. tome II, pages 28 & 31)* que l'arſenic n'a aucune utilité réelle en France, & que la proſcription abſolue de ce demi-métal éviteroit un très-grand nombre d'empoiſonnemens meurtriers.

(c) Ibid. *tome I, page 282 & ſuiv.*

Charlatans pour vendre & diſtribuer publiquement des compoſitions vénéneuſes & meurtrières, ſous des prétextes faux & ſpécieux *(d)*. L'attention & la prévoyance du Miniſtère, concernant tout ce qui intéreſſe le bien-être & la conſervation des citoyens, donnent lieu d'eſpérer la proſcription prochaine de ces abus.

Mais on ne peut ſe diſſimuler, même en ſuppoſant cette heureuſe réforme établie, que l'inattention & l'imprudence des particuliers pourront, dans tous les temps & dans tous les pays, donner lieu à des accidens funeſtes auxquels on n'apportera jamais des ſecours trop prompts ni trop efficaces.

C'eſt d'après ces conſidérations que l'Académie de Châlons-ſur-Marne, ce Corps de Savans, toujours animés d'un zèle vraiment patriotique, a repréſenté au Gouvernement la néceſſité de donner à la découverte des contre-poiſons la même

(d) Ibid. *tome II, page 28.*

authenticité qu'aux travaux de M.rs Sage & Bucquet, ſur les Aſphyxies. Le bien public étoit l'objet des vœux de l'Académie ; elle ne pouvoit manquer de les voir exaucés.

On n'a rapporté dans ce *Précis* aucune des expériences qui ont conduit à la découverte des contre-poiſons, parce qu'elles ne ſont point eſſentielles à la guériſon des Malades, & que d'ailleurs la plupart étant fondées ſur la Chimie, ne ſont point à la portée de tous les Lecteurs. Ceux qui deſirent les connoître peuvent avoir recours à l'Ouvrage des contre-poiſons.

TABLE

De ce qui eſt contenu dans ce Précis.

PREMIÈRE PARTIE.

Vues générales ſur les Poiſons, & ſur la manière de traiter les Empoiſonnés . . . . . page 1

SECONDE PARTIE.

Moyens particuliers de remédier aux empoiſonnemens occaſionnés par les Poiſons corroſifs 17

CHAPITRE I. *Traitement des Malades empoiſonnés par l'Arſenic* . . . ibid.

CHAPITRE II. *Traitement des Malades empoiſonnés par le Sublimé corroſif.* 35

CHAPITRE III. *Traitement des Malades empoiſonnés par le Vert-de-gris* . . 39

CHAPITRE IV. *Traitement des Malades empoiſonnés par les préparations de Plomb* 45

Formules & Manière de préparer les contre-poiſons des Poiſons corroſifs 49

PRÉCIS

DES

MOYENS DE SECOURIR

LES PERSONNES EMPOISONNÉES par les Poiſons corroſifs.

PREMIÈRE PARTIE.

Vues générales ſur les Poiſons, & ſur la manière de traiter les Empoiſonnés.

LES Poiſons ſont des ſubſtances qui tendent à détruire les corps animés où elles ſont introduites, & dont les plus petites doſes peuvent y produire de grands déſordres, ſoit en attaquant l'organiſation des ſolides, ſoit en détruiſant dans

les fluides les qualités néceſſaires à l'exercice de la vie.

Il y a deux choſes à conſidérer dans un malade empoiſonné ; d'un côté, le changement phyſique occaſionné dans le corps animé ſouffrant ; de l'autre, la nature du poiſon qui a opéré ce changement : ce ſont les deux ſources des indications curatives. Il faut auſſi conſidérer que l'économie animale pourroit être également détruite par les ſubſtances même qui ſeroient oppoſées directement à la nature du poiſon dont elle ſeroit infectée. Le principe admis que *les contraires ſe guériſſent par les contraires*, doit donc être ici ſoumis à quelque modification. Ces premières conſidérations établies, l'indication curative eſt renfermée principalement dans les trois objets ſuivans.

Il s'agit premièrement de réprimer l'action des poiſons, & même de changer leur nature, s'il eſt poſſible, en les combinant avec d'autres ſubſtances ; ſecondement, de les expulſer hors du corps ; troiſièmement, de réparer, autant qu'il eſt poſſible, les déſordres qu'ils ont occaſionnés dans la ſtructure organique des parties. On eſt même ſouvent obligé d'aller promptement au-devant des ravages trop rapides des poiſons, avant de s'occuper des moyens

d'en changer la nature. Il réſulte de ces points de vue, deux ſortes de traitemens, la méthode palliative & la méthode curative. Rien n'eſt plus connu que la méthode palliative ; elle met en uſage les boiſſons abondantes, le lait, les huiles, les mucilages ; quelquefois elle ſuffit pour opérer la guériſon, parce que les efforts de l'économie animale venant à ſon ſecours, font rejeter des premières, & quelquefois des ſecondes voies, les ſubſtances vénéneuſes qui s'y étoient introduites. Le Médecin ſe trouve alors déchargé du ſoin de corriger le poiſon, ſon miniſtère ſe réduit à réparer, autant qu'il eſt en lui, le mal produit par ſon ſéjour. Mais quand les molécules des poiſons ſe ſont fixées ſur les fibres des organes primitifs, & que, portées par différens véhicules, elles ſe ſont inſinuées dans leurs interſtices, alors ſi la Nature n'agit pas puiſſamment pour les faire ſortir, ſi ſes efforts ſont inſuffiſans pour les chaſſer entièrement, il eſt indiſpenſable d'avoir recours à la méthode vraiment curative. Elle conſiſte, ou à réveiller fortement la Nature pour la forcer à ſe débarraſſer des molécules nuiſibles qui ont contracté adhérence avec le corps ; ou à détruire l'action des parties vénéneuſes, en les combi-

nant & les neutraliſant, pour ainſi dire, avec des ſubſtances analogues, qui ont avec elles un rapport d'attraction & d'affinité, & que l'obſervation ſeule a pu découvrir.

La ſeconde eſpèce de curation s'opère par les contre-poiſons proprement dits, qui méritent peut-être ſeuls le titre de *ſpécifiques ;* mais malheureuſement il faut convenir qu'on en connoît très-peu, que la découverte en eſt fort difficile, & par conſéquent rare & précieuſe.

Les trois règnes qui partagent la Nature fourniſſent des poiſons ; les différences qui caractériſent ces règnes, diſtinguent auſſi les poiſons qui en ſortent, & elles doivent être préſentes à l'eſprit du Médecin obſervateur, lorſqu'il entreprend des recherches ſur les ſpécifiques qui les combattent.

Les poiſons, comme toutes les autres ſubſtances, ſont beaucoup plus compoſés dans le règne animal que dans le règne végétal, dans celui-ci, que dans le règne minéral ; leurs principes conſtitutifs deviennent par conſéquent plus compliqués & plus exaltés ſuivant cette gradation, à raiſon de l'atténuation & de l'élaboration qu'ils ont ſubis par le travail non

interrompu de la Nature. Cette compoſition, cette complication des ſubſtances vénéneuſes préſente des obſtacles plus ou moins grands aux recherches phyſiques & raiſonnées ſur les contre-poiſons; & l'on peut établir pour principe, que la découverte des contre-poiſons ou ſpécifiques des ſubſtances vénéneuſes, eſt plus difficile dans le règne animal que dans le règne végétal; & dans celui-ci, que dans le règne minéral.

Si nous jetons un coup-d'œil ſur les poiſons animaux, nous apercevrons facilement la néceſſité de ranger dans leur claſſe, non-ſeulement les venins que les animaux ennemis de l'homme peuvent introduire dans ſon corps, comme le *virus* de la rage, le venin de la vipère, &c. mais encore ceux qui ſe forment, ſe développent, ſe propagent dans l'intérieur de l'homme; tels ſont les *virus* vénériens & les germes de beaucoup d'autres maladies. Parmi les poiſons ou *virus* animaux, les uns ſe développent avec la plus grande rapidité, & conduiſent ſouvent en peu de temps l'économie animale à ſa deſtruction; c'eſt ainſi qu'agiſſent le venin de la vipère, le *virus* de la peſte, celui de la petite vérole & celui de la rage. D'autres *virus* moins prompts & moins dangereux, laiſſent le temps de les combattre plus à loiſir; tels ſont le *virus* vénérien

& toutes les cauſes des maladies chroniques *(a)*, que l'on attribue aux acrimonies & impuretés du ſang : termes trop vagues pour donner des idées préciſes ſur leur nature.

Quelque dangereux que ſoient la plupart de ces *virus* animaux, il faut avouer que la Nature a plus de pouvoir contre eux que ſur les poiſons des deux autres règnes ; que ſes forces réunies & le mouvement des fluides & des ſolides, augmenté par une fièvre aiguë, ſont dans pluſieurs occaſions, ſuffiſans pour détruire le poiſon qui s'y ſeroit formé ou introduit, &

(a) Nous avons prouvé cette année aux Écoles de Médecine de Paris, dans une thèſe qui a pour titre : *An variis chronicis variæ hepatis ſulphurei ſpecies !* que les différentes eſpèces d'*hepar-ſulphuris* peuvent être employées avec ſuccès pour combattre les différentes cauſes des maladies chroniques.

Lorſque nous avons compoſé cette thèſe, nous ignorions que M. Lorry faiſoit uſage, dans ſa pratique, de différentes préparations d'*hepar-ſulphuris*. Il a bien voulu nous communiquer depuis la manière dont il les emploie. Il nous a dit en avoir obtenu les effets les plus heureux & les plus prompts dans beaucoup de maladies chroniques, ſur-tout dans celles de la peau, dans les engorgemens viſqueux & graiſſeux de l'épiploon des perſonnes qui font habituellement bonne chère & qui prennent peu d'exercice ; enfin ce ſavant Médecin de la Faculté de Paris, nous a certifié que *jamais il n'avoit vu d'accidens ſuivre l'adminiſtration prudente & éclairée des hepar-ſulphuris*. Que n'apprend-on pas d'un homme tel que M. Lorry !

pour en dépurer la maſſe des humeurs ; ainſi nous ſommes récompenſés, par l'efficacité des efforts de la Nature & par l'abondance de ſes reſſources, de la diſette des ſpécifiques propres à combattre les venins qui ſe forment au-dedans de nous. A Dieu ne plaiſe cependant que nous veuillons préſenter la découverte des contre-poiſons animaux comme impoſſible, & détourner les Savans de s'en occuper ; mais il falloit faire apercevoir combien il eſt difficile d'en obtenir la connoiſſance parfaite. Car que d'illuſions ne peut-on pas ſe faire ſur cet objet ? Nous ſommes aſſurément bien éloignés de décider la manière dont agiſſent les remèdes qui ont eu le plus grand ſuccès juſqu'ici. Sont-ils vraiment ſpécifiques des *virus*, ou ſe bornent-ils à atténuer les humeurs ? L'impreſſion vive que pluſieurs d'entr'eux produiſent ſur les ſolides, n'eſt-elle pas ſouvent la ſeule cauſe de leur efficacité ? Ce ſont des problèmes dont le temps & de nouvelles découvertes pourront ſeuls donner la ſolution.

Si du règne animal, nous portons notre vue ſur le règne végétal, quelle immenſité de recherches à faire ne préſentent point au Médecin les poiſons qu'il fournit, & les contre-poiſons qu'on peut leur oppoſer ! Malgré la

diverſité des poiſons végétaux quant à leur nature & leur manière d'agir, diverſité très-ſenſible lorſque l'on obſerve les effets des pavots, des ciguës, des *ſolanum*, des *thymelea*, de la noix vomique, de l'aconit, &c. Ces végétaux vénéneux ont cependant tous entr'eux un point de réunion ; leurs principes ſortis de l'inertie propre au règne animal, & développés par le mécaniſme inconnu de l'organiſation végétale, obtiennent un degré conſidérable d'atténuation qui les approche de la ſubtilité des principes des *virus* animaux ; d'un autre côté ils ne ſont pas encore aſſez éloignés du règne minéral, pour avoir dénaturé tous les principes qu'il leur a fournis ; on en retrouve même pluſieurs par l'analyſe chimique, qui ſont reſtés preſque intactes, tels que les ſels fixes & les principes terreux ; ainſi les poiſons végétaux occupent, comme toutes les autres ſubſtances de ce règne, un milieu plus ou moins déterminé entre les ſubſtances vénéneuſes du règne animal, & celles du règne minéral ; l'action organique a donc en général plus de priſe ſur eux que ſur les poiſons minéraux, & moins que ſur les *virus* animaux. Mais ſi nos organes ſont plus impuiſſans pour corriger par eux-mêmes les poiſons végétaux, qu'ils ne le ſont à l'égard des *virus*

animaux, il eſt auſſi moins difficile à l'Art de trouver des correctifs efficaces de leurs qualités nuiſibles ; auſſi nous voyons qu'on eſt parvenu, par les lumières de la Chimie, réunies à celles de l'obſervation médicinale, à corriger pluſieurs ſubſtances vénéneuſes du règne végétal, & à les convertir ſans danger à l'uſage de l'homme malade & même en ſanté. La préparation du pain des Nègres d'Amérique en eſt, parmi beaucoup d'autres, une preuve frappante *(b)*.

Si la compoſition & la complication des principes dans les poiſons du règne végétal & du

---

(b) Cette ſubſtance nutritive, connue ſous le nom de *pain de Madagaſcar*, & appelée par les Nègres d'Amérique *caſſave* ou *manioc*, s'obtient d'une plante vénéneuſe qu'ils nomment *manioth*. La racine fraîche de cette plante & le ſuc qu'on en exprime ſont de violens poiſons. Mais le marc qui réſulte de cette racine après l'avoir exprimée fortement, n'a plus aucune mauvaiſe qualité, & ſert d'aliment journalier comme le pain. On connoît en France pluſieurs perſonnes qui en font uſage. Cette ſubſtance nutritive a l'avantage précieux de ſe conſerver très-long-temps ſans s'altérer. Nous en avons mangé qui avoit plus de vingt ans. Le degré conſidérable de deſſiccation auquel cet aliment eſt réduit, ne permet pas de le manger ſec ; on l'humecte pour cette raiſon avec du bouillon, ou de l'eau, ou du lait, en y ajoutant un peu de ſucre. Il nous a paru agréable au goût, mais d'une ſaveur moins douce que les alimens tirés des graines céréales & légumineuſes.

règne animal, ſont des obſtacles très-conſidérables à la découverte des contre-poiſons ſpécifiques qu'on pourroit leur oppoſer, il s'enſuit donc que ceux du règne minéral préſenteront moins de difficultés; car toutes les ſubſtances de cette claſſe ſont infiniment moins compoſées que celles des deux autres, & s'approchent beaucoup de la ſimplicité élémentaire; mais à meſure que nous nous éloignons d'un danger, nous ſommes ſur le point de tomber dans un autre; obſervons donc & prévoyons de loin les écueils contre leſquels nous pourrions échouer.

Premièrement, les ſubſtances minérales ne peuvent pas ſubir de vraies combinaiſons avec les principes de nos humeurs; c'eſt particulièrement ce qui en fait le danger, elles éludent l'action de nos organes, & ceux-ci ne peuvent point les aſſimiler à notre ſubſtance; cependant lorſqu'elles ſont ſolubles dans les fluides, elles pénètrent juſque dans les ſecondes voies, mais elles n'en ſubiſſent preſque aucune altération, à raiſon de l'inflexibilité & de la rudeſſe de leurs principes : on retrouve dans les évacuations beaucoup de ſels neutres que l'on prend intérieurement, auſſi intacts que s'ils n'euſſent point paſſé dans l'économie animale, témoin le ſel marin dont les urines ſont ſi chargées, &c.

En un mot, la Nature n'a pas d'autre moyen d'éviter les mauvais effets qui pourroient réſulter du long ſéjour des ſubſtances minérales dans l'intérieur du corps, que de les rejeter dans le même état qu'elle les a reçues.

Secondement, les ſubſtances compoſées de ce règne, ne le ſuſſent-elles que de deux ou trois principes, le ſont avec plus d'adhérence que dans les deux autres règnes ; il faut par conſéquent des moyens plus puiſſans pour les décompoſer, & ces moyens ſont quelquefois en très-petit nombre dans la Nature, ou bien l'Art eſt obligé de les former lui-même.

Troiſièmement, les ſubſtances propres à produire cet effet correctif, ont encore deux inconvéniens ; elles ſont preſque toujours minérales, & participent par conſéquent à la rudeſſe des ſubſtances de ce règne & à leur incompatibilité avec l'organiſation animale ; elles peuvent même être autant & plus nuiſibles que les ſubſtances dans leſquelles on veut opérer une commutation de principes.

On doit faire l'application de toutes ces conſidérations aux poiſons minéraux, avant que d'en chercher les contre-poiſons ; elles ont dirigé mon père dans la multitude d'expériences qui l'ont conduit aux découvertes précieuſes

dont le Gouvernement s'empreſſe de faire jouir les citoyens.

Quoique nous ne puiſſions conſidérer aucun poiſon minéral comme abſolument ſimple, il y en a cependant que nous nommons ainſi, en les comparant avec d'autres poiſons plus compoſés.

Les poiſons minéraux les plus ſimples que nous connoiſſions, ſont les ſels vraiment acides & alkalis; ils ont une telle tendance à ſe combiner, qu'il y a très-peu de ſubſtances dans la Nature dont ils ne ſoient les diſſolvans par la manière rapide avec laquelle ils les pénètrent; leur action eſt plus ou moins vive, ſelon qu'ils ſont plus ou moins concentrés : ſi elle n'épargne ni les ſubſtances minérales, ni les ſubſtances végétales, il n'eſt pas étonnant qu'elle corrode & détruiſe les fibres animales avec la plus grande promptitude. L'utilité de ces ſels corroſifs dans les Arts, & leur uſage eſſentiel dans la Chimie, qui les emploie comme pierre de touche d'une infinité de ſubſtances, exige qu'on leur accorde un certain cours dans le commerce. Il en réſulte cependant, malgré les plus ſages précautions, des empoiſonnemens accidentels : (on a beaucoup d'exemples de perſonnes empoiſonnées avec de l'eau forte) s'il ne s'agiſſoit alors que

d'adminiſtrer des correctifs de ces poiſons, on donneroit contre les acides des alkalis, & contre les alkalis des acides juſqu'à ſaturation; mais le remède, tout ſpécifique qu'il ſeroit, pourroit devenir un véritable poiſon.

A l'égard des poiſons minéraux que nous appelons *compoſés*, par comparaiſon avec les premiers, ils ſont en très-grand nombre, & forment quelquefois des *ſurcompoſés* en ſe combinant entr'eux. Les uns ſont le produit de l'art, les autres doivent leur exiſtence aux combinaiſons ſecrètes qui ſe font dans les entrailles de la Terre.

Suppoſons que chacun de ces poiſons ſoit formé de deux principes : ou bien l'un des deux eſt nuiſible, ou ils le ſont l'un & l'autre, ou le mixte qui réſulte de leur union, porte le même caractère nuiſible par le *modus* dont ils ſont combinés, abſtraction faite de la qualité des principes malfaiſans qui ſervent à le compoſer. Quels ſont, dans ces trois ſuppoſitions, les moyens que l'on doit employer pour corriger efficacement le poiſon compoſé ? Il eſt important de les connoître.

Premièrement, ſi la qualité dangereuſe du mixte ne réſulte que de ſa combinaiſon, il faut déſunir les deux principes combinés : pour lors,

le moyen qui peut opérer cet effet, eſt le véritable contre-poiſon.

Secondement, les deux principes combinés étant conſidérés ſéparément, il faut examiner ſi l'un des deux eſt pernicieux par lui-même, ou s'ils le ſont l'un & l'autre; alors il eſt indiſpenſable de parer à ces inconvéniens. On y parviendra, en neutraliſant les principes malfaiſans, par de nouvelles combinaiſons avec des ſubſtances qui détruiſent l'activité des compoſans vénéneux.

Troiſièmement, ſi les principes unis ou déſunis ne deviennent malfaiſans, qu'à raiſon de leur mélange & de leur ſolubilité dans nos humeurs; ce qui empêchera l'un & l'autre, ſera un vrai contre-poiſon.

La voie des doubles & même des triples affinités chimiques eſt le véritable & peut-être l'unique moyen de réuſſir dans ces différens procédés; c'eſt auſſi celle que mon père a mis en uſage avec le plus grand ſuccès. Pour cet effet, il a cherché premièrement à s'aſſurer de la nature & du caractère des ſubſtances vénéneuſes qu'il ſe propoſoit de combattre; ſecondement, il a porté ſes vues ſur les ſubſtances qui pouvoient corriger le plus efficacement les

principes nuiſibles des poiſons, en les ſoumettant à un des trois moyens énoncés ci-deſſus.

Les Savans & les perſonnes verſées dans la Chimie, peuvent lire, dans l'ouvrage des Contre-poiſons, les réſultats des expériences qui ont été faites ſur les *hepar-ſulphuris* combinés avec les poiſons corroſifs, elles y verront la ſolution des problèmes chimiques les plus intéreſſans pour l'humanité, & la découverte des vrais antidotes des poiſons corroſifs.

Mais la juſte application de ces contre-poiſons dans les empoiſonnemens, eſt certainement ce qui intéreſſe le plus chaque citoyen en particulier : cet objet eſſentiel nous a engagé à extraire du Traité des Contre-poiſons & à publier ſéparément la méthode curative propre à chaque empoiſonnement ; elle formera la ſeconde Partie de ce Précis : nous la terminerons par les formules des différens *hepar-ſulphuris* & du *baume de ſoufre ſavonneux* propres à la guériſon des empoiſonnemens produits par les minéraux corroſifs. Ces ſubſtances antivénéneuſes qui ſont des compoſitions chimiques, doivent être préparées avec beaucoup de ſoin, & pour plus de ſûreté, dans les Pharmacies. Nous avons lieu d'eſpérer que le Gouvernement qui donne tous les jours aux citoyens de nouvelles preuves de

ſon zèle pour leur conſervation & pour leur bonheur, voudra bien ordonner auſſi que les Apothicaires de la capitale & de tout le royaume préparent les différentes eſpèces d'*hepar-ſulphuris* & le *baume de ſoufre ſavonneux*, conformément aux formules qui leur ſont deſtinées, & dont nous joignons ici les compoſitions & les procédés exacts.

SECONDE

SECONDE PARTIE.

MOYENS PARTICULIERS de remédier aux empoiſonnemens occaſionnés par les Poiſons corroſifs.

CHAPITRE PREMIER.

Traitement des Malades empoiſonnés par l'Arſenic.

LES premiers effets de l'Arſenic pris intérieurement, ſont de jeter les Malades dans un grand accablement, accompagné de chaleur, de douleurs ſourdes dans l'eſtomac & dans les entrailles, & d'une altération exceſſive ; il leur ſurvient enſuite des vomiſſemens énormes, des ſueurs froides, des angoiſſes, des anxiétés ; le ventre s'aplatit & ſe reſſerre ordinairement ; le pouls eſt toujours petit, ſerré & concentré, comme il arrive dans les vives douleurs d'entrailles. Il ſuccède à ces premiers accidens de violentes évacuations de ventre, ſur-tout ſi l'arſenic a été pris ſous une forme liquide ; ils éprouvent auſſi des ſyncopes, des lypothimies, des tenſions de bas-ventre, & les malades périſſent

en peu de jours. S'il arrive que la doſe du poiſon n'ait pas été conſidérable, qu'il ait été fondu dans quelques liquides, que la perſonne ſoit forte, qu'elle ait rendu, par haut & par bas, la plus grande partie de l'arſenic, elle ſurmonte ces premiers effets vénéneux & paroît devoir y ſurvivre ; mais lorſqu'une quantité de parcelles arſenicales ſe ſont inſinuées dans le ſang, elles le tiennent dans un état de trouble continuel, en agaçant, en irritant les ſyſtèmes artériel, nerveux, membraneux & muſculeux, en un mot, tous les ſolides & le cœur lui-même ; puiſque cet organe vital éprouve alors de violentes palpitations. Tous ces déſordres ſont ſuivis d'un tremblement univerſel ; enfin les malades tombent dans un état de maigreur & de conſomption, qui ſe termine par une mort preſque inévitable.

Le Médecin appelé au ſecours des malades empoiſonnés par l'arſenic, doit, pour les traiter avec ſuccès, s'informer depuis quel temps ils ont avalé le poiſon, à quelle quantité, s'il étoit en ſubſtance ou ſous une forme liquide.

Les informations faites, il faut dès les premiers inſtans, ſi l'arſenic a été pris en ſubſtance, faire boire au malade une grande quantité de lait froid, ou ſeulement un peu tiède, ce

liquide ayant la propriété de ralentir la fonte de la poudre arſenicale, & d'en modérer la corroſion. Bientôt les vomiſſemens qu'occaſionnera l'action de quelques parcelles du poiſon ſur les membranes de l'eſtomac, feront rendre avec le lait des portions non diſſoutes de la poudre arſenicale : il eſt donc inutile & même dangereux de donner à cet effet aucun émétique. Si les vomiſſemens tardoient trop à ſe déclarer, il ſeroit à propos de faire avaler quelques ſubſtances graſſes, telles que de l'huile, du beurre frais, de la crême, & de donner immédiatement après pluſieurs verres d'eau alkaliſée tiède, c'eſt-à-dire, de l'eau dans laquelle on auroit fait diſſoudre par pinte, ſoit à chaud, ſoit à froid, un demi-gros de ſel alkali de tartre ou de ſoude.

Au lieu des ſubſtances graſſes & d'eau alkaliſée, que l'on pourroit ne pas avoir ſous la main, il ſera également utile de faire fondre dans de l'eau chaude du ſavon rapé, à la doſe d'un ou deux gros par pinte, & d'en faire boire au malade.

Après ces premiers ſecours, on ſe hâtera de ſe procurer de l'*hepar-ſulphuris martial*, fait par fuſion, de préférence aux autres *hepar*, quoiqu'ils ſoient auſſi de très-bons contre-poiſons.

On fera fondre un gros de cet *hepar* dans chaque pinte d'eau bien chaude, & le malade en boira abondamment : comme ce liquide eſt très-déſagréable, on aura l'attention d'y ajouter du ſucre, ou du ſirop de capillaire ou de guimauve. Si cependant quelques malades ont une grande répugnance à boire de ces *hepar* liquides, on leur en preſcrira en ſubſtance, ſoit en bols, ſoit mêlés avec de la confiture non acide ; on leur fera boire par-deſſus chaque priſe de cinq ou ſix grains d'*hepar*, un gobelet d'eau bien chaude.

De quelque manière que l'on prenne ce contre-poiſon, ſoit ſous forme liquide, ſoit ſous forme ſolide, on doit le réitérer à chaque quart-d'heure, même plus ſouvent, ſur-tout ſi le poiſon excite des vomiſſemens, & il faut continuer juſqu'à la ceſſation entière, ou au moins une diminution conſidérable des grands accidens.

Lorſque l'on pourra ſe procurer de l'*hepar-ſulphuris martial*, ſoit par fuſion, ſoit par détonation, on ſera diſpenſé d'avoir recours à beaucoup d'autres moyens curatoires moins efficaces, quoique très-utiles, détaillés dans l'Ouvrage des contre-poiſons.

Nous devons obſerver que les *hepar-ſulphuris*,

& à plus forte raiſon les autres ſecours qui doivent en précéder l'uſage, ne ſont ſalutaires que quand ils ont été adminiſtrés avant que le poiſon ait eu le temps de cautériſer les entrailles & d'y former des eſcarres profondes : car rien ne peut réparer la deſtruction ni remplir les ouvertures que produit néceſſairement, dans les tuniques de l'eſtomac & des inteſtins, la chute de ces eſcarres, comme l'expérience l'a prouvé.

Les acides que beaucoup de perſonnes ont regardés comme de bons contre-poiſons de l'arſenic, ſont au contraire très-nuiſibles. En effet il eſt démontré que les ſubſtances oppoſées aux acides, ſavoir, les alkalis, rendent la diſſolution de l'arſenic plus douce, & qu'ils ont un rapport & une affinité directes avec l'arſenic ; ce qui prouve l'exiſtence d'un puiſſant acide dans ce poiſon, & en même temps les mauvais effets qui doivent réſulter de l'uſage des acides pour combattre l'action corroſive de l'arſenic.

Ainſi le vinaigre, la limonade, le petit lait qui s'aigrit ſi facilement, bien loin d'adoucir & de modérer l'action vénéneuſe de l'arſenic, ne ſont que l'augmenter. Ce ſeroit ſe tromper ſur la véritable indication, que d'employer des rafraîchiſſans de cette nature, ſous prétexte que le malade reſſent une grande chaleur dans les

entrailles ; ils ne peuvent devenir utiles que quand toutes les parties arſenicales ſont détruites & emportées : dans cette circonſtance même, leurs bons effets conſiſtent à corriger & à réprimer l'acrimonie de la bile cyſtique que la violence des vomiſſemens a forcée de ſortir de ſon réſervoir, & de paſſer dans le duodenum, & c'eſt à tort qu'on les a conſidérés comme des correctifs de l'arſenic.

La thériaque eſt encore plus contraire ; loin de diminuer les effets vénéneux de l'arſenic, ce remède les aggrave au point que les autres ſecours les mieux indiqués, les plus ſagement adminiſtrés, deviennent de nul effet, & que les malades périſſent plus promptement & dans de plus cruelles douleurs : on peut s'en convaincre par un exemple rapporté dans l'ouvrage des Contre-poiſons. Six perſonnes étoient empoiſonnées par l'arſenic : on leur a donné pour premier remède de fortes doſes de thériaque, & elles ſont mortes dans des douleurs inouïes. Les autres ſecours véritablement antivénéneux, n'ont pu que modérer les ſouffrances de ces infortunés, & reculer le terme de leur deſtruction.

Lorſqu'on a émouſſé, décompoſé, détruit, en totalité ou pour la plus grande partie, le

poiſon arſenical, d'après les moyens indiqués, il faut emporter, par degrés & avec ménagement, tous les marcs & dépôts qui ſe trouvent dans le canal inteſtinal. Les moyens qui conviennent ici, ſont les eaux de caſſe & de manne, unies à de l'huile d'amandes douces, dont on variera les doſes proportionnellement aux effets, aux tempéramens & aux autres circonſtances ; ſi cependant l'action de l'arſenic avoit produit des évacuations ſuffiſantes, comme il arrive ordinairement, alors l'uſage du lait & des boiſſons adouciſſantes, chargées légèrement de mucilage de guimauve & de graine de lin, ſeroient les ſeuls remèdes qui reſteroient à faire.

Comme on ne doit négliger aucune eſpèce de ſecours dans de telles circonſtances, on peut, outre les moyens que l'on vient de propoſer, employer les fomentations onctueuſes & mucilagineuſes ſur toutes les régions du bas-ventre, ainſi que ſur tout le corps, en faiſant prendre des bains de même nature.

Lorſque le ſujet eſt fort & vigoureux, il faut pourvoir aux inflammations, aux phlogoſes qui ſuccèdent à des irritations auſſi violentes que celles que cauſe l'arſenic dans un corps animé : ainſi, après avoir employé les premiers inſtans où les effets de l'arſenic ſe manifeſtent,

à combattre directement ſon action corroſive, par les remèdes propoſés & modifiés ſelon l'intenſité de l'action du poiſon & l'époque de l'empoiſonnement, il faut faire quelques ſaignées du bras, proportionnées à la violence des accidens, aux forces du malade & à ſa délicateſſe.

S'il ſe joint à l'inflammation du bas-ventre, des embarras dans le cerveau, comme il ne ſeroit pas prudent de pratiquer la ſaignée du pied, celle de la jugulaire doit alors remédier à l'affection de la tête; le bas-ventre ſe trouvera également ſoulagé, particulièrement quand on aura déjà déſempli les vaiſſeaux par une ou deux ſaignées du bras : il eſt néceſſaire d'appliquer ſur cette région les fomentations émollientes, & de les renouveler ſouvent, comme nous l'avons obſervé.

Les demi-bains tièdes procurent beaucoup de ſoulagement aux malades; il faut donc les employer ſans délai, y laiſſer les malades des heures entières, & y revenir très-fréquemment. On peut leur donner dans le bain les autres ſecours, les y laiſſer vomir, & faire toute eſpèce d'évacuation, en obſervant de changer d'eau en temps & lieu, & de bien laver la baignoire, pour en enlever les parties vénéneuſes que les malades auroient pu y dépoſer.

Un autre genre de médicament très-propre à favoriſer les bons effets de la méthode curatoire que l'on propoſe, eſt l'uſage des doux narcotiques, de l'*opium* même & de ſes préparations, adminiſtrés avec prudence; rien de plus propre à faire tomber les orgaſmes, les ſpaſmes, les irritations, les ébranlemens impétueux des nerfs & de tout le ſyſtème des ſolides, qui ont été mis aux plus violentes épreuves par l'action corroſive de l'arſenic.

Il eſt à propos de mettre enſuite les malades à l'uſage du lait pour toute nourriture, pendant un temps ſuffiſant : ce fluide alimentaire s'oppoſera aux déſordres que les parcelles arſenicales, inſinuées dans le ſang, produiroient ſûrement dans toute l'économie animale, & il remédiera à la maigreur & au maraſme qui ſuivent inévitablement de tels empoiſonnemens; il ne ſera pas moins utile pour modérer les tremblemens qui ſuccèdent aux autres accidens, & qui affligent toutes les parties du corps.

Il ne faut cependant pas ſe borner à l'uſage du lait qui eſt inſuffiſant pour remédier d'une manière complette, aux déſordres ſubſiſtans, tels que les mouvemens convulſifs, les accès épileptiques & les tremblemens univerſels qui ſurviennent à ceux qui ont échappé à la pre-

mière action de l'arſenic pris intérieurement : on doit, ſans interrompre le lait, faire boire fréquemment, & même donner pour boiſſon ordinaire, de l'eau imprégnée d'un *hepar* fin & léger, tel que l'*hepar martial* ſimple, fait par détonation, ou l'*hepar martial calcaire*, préparé de la même manière, ſelon les procédés qui ſe trouvent à la fin de ce Précis. Les *hepar* contiennent des parties ſulfureuſes d'une très-grande fineſſe, & tellement diviſées, qu'elles peuvent pénétrer tous les ordres des vaiſſeaux, même les plus petits d'entre les capillaires, & agir d'une manière efficace ſur tous les atomes arſenicaux qui s'y ſont inſinués.

Si les malades ſont en état de voyager, il faut les envoyer aux eaux thermales chargées d'*hepar* ſulfureux, telles que celles de Bourbon-l'Archambaut, de Barége & d'autres de cette qualité ; ils en boiront abondamment, ils s'y baigneront & même en recevront les douches, dont la propriété eſt de faire pénétrer ces eaux dans le corps par les pores de la peau, de vaincre les obſtacles qui peuvent s'y rencontrer, & de déplacer les parcelles hétérogènes qui ſe ſont fixées dans les endroits les plus éloignés du centre du mouvement vital.

Lorſque les malades ne pourront aller aux

ſources des eaux thermales, il ſera facile de leur procurer des ſecours à peu-près ſemblables, ſoit par les bains domeſtiques, ſoit par les douches, ſoit par les boiſſons, au moyen des préparations ſulfureuſes dont on a démontré l'efficacité, & communiqué les procédés : on fera fondre pour chaque bain cinq ou ſix onces de bon *hepar* calcaire fait par fuſion, dans un muid d'eau bien chaude; on placera le malade dans cette eau graduée à la chaleur de 18 à 24 degrés du thermomètre de Reaumur, après lui en avoir fait tomber une partie ſur le corps en forme de douche : cette même eau ne pourra ſervir que deux ou trois fois, parce que les eaux, ſoit naturelles, ſoit factices, qui contiennent de l'*hepar-ſulphuris*, en perdent la qualité à l'air libre, & plus l'*hepar* eſt fin, plus il ſe diſſipe promptement. Pour ce qui eſt de l'uſage intérieur, il ſuffit de faire fondre dans chaque pinte d'eau chaude un ou deux gros d'*hepar martial calcaire* préparé par la détonation, & d'en faire boire le matin à jeun une pinte ou deux avec un peu de ſucre, & même dans la journée pour toute boiſſon s'il eſt poſſible. Il faut éviter de donner du vin & toute eſpèce de boiſſons acidules : les malades ne refuſeront pas de prendre

à leurs repas la boiſſon ſulfureuſe que nous propoſons, en la rendant plus légère, & en la donnant froide. De cette manière, elle n'aura rien de révoltant pour le goût.

On a déjà fait uſage des *hepar-ſulphuris* avec un ſuccès conſtant, dans pluſieurs empoiſonnemens occaſionnés principalement par l'arſenic & par le vert-de-gris ; il y a tout lieu de croire qu'on en obtiendra des effets auſſi heureux, toutes les fois qu'ils ſeront adminiſtrés aſſez promptement & conformément à la méthode propoſée : rien n'eſt plus propre à le perſuader que l'obſervation ſuivante. Elle prouve en même temps combien eſt dangereux l'étain non purifié à raiſon de l'arſenic qu'il contient *(d)*, indépendamment de ſes autres alliages qui le ſont auſſi, mais beaucoup moins, & combien les *hepar-ſulphuris*, & ſur-tout l'*hepar martial*, ſont ſpécifiques dans les empoiſonnemens arſenicaux.

« Le 14 Juillet 1778, la veuve Cagnon, » âgée d'environ quarante ans, deux de ſes » enfans, âgés l'un de dix ans & l'autre de » deux, ſe trouvèrent attaqués ſubitement de » violentes douleurs d'entrailles accompagnées

(d) L'étain commun contient par once environ un gros d'arſenic, ainſi que l'a démontré M. Margraf.

de vomiſſemens énormes & très-fréquens : « appelé à leur ſecours (c'eſt l'Auteur des « Contre-poiſons qui parle) j'ai trouvé ces « trois malades couverts de ſueurs froides & « collantes, ayant le pouls concentré & défail- « lant, le ventre dur & fort douloureux, la « reſpiration courte & difficile, rendant par « bas des déjections forcées, ſéreuſes & glai- « reuſes; ils éprouvoient tous trois une chaleur « & une altération inextinguible, & rejetoient « ſur le champ, par le vomiſſement, tout ce « qu'ils buvoient. A l'inſpection de ces malades, « il me fut facile de juger qu'ils étoient em- « poiſonnés; mais pour leur adminiſtrer des « ſecours utiles, il étoit important de connoître « quel étoit le poiſon qu'ils avoient pris. Je « ſoupçonnai, d'après la violence des ſymp- « tômes, que c'étoit l'arſenic : les perquiſitions « que je fis, ſervirent à m'en convaincre. J'appris « que la mère & les deux enfans avoient mangé « des pois verds, cuits dans du beurre fondu. Je « découvris qu'il ſéjournoit depuis long-temps, « dans ce beurre, une cuiller d'étain. M'étant « fait apporter le pot de beurre où étoit encore « la cuiller; je la trouvai noire & enduite par- « tout d'une couche butireuſe qui étoit fort « rance : l'on apercevoit ſur cet inſtrument «

» des empreintes de corroſion qui prouvoient
» que le beurre avoit attaqué ce métal par ſon
» acide, & qu'il s'étoit chargé par conſéquent des
» parties arſenicales ; je demeurai convaincu que
» l'empoiſonnement étoit cauſé par l'arſenic de
» la cuiller d'étain, d'autant plus qu'un troiſième
» enfant de douze à quinze ans, qui n'avoit
» point mangé de pois, fut exempt de tout
» accident *(e)*.

» La nature du poiſon dominant étant conſ-
» tatée, j'ai fait prendre en boiſſon aux trois
» malades, de l'*hepar-ſulphuris martial* que j'ai
» fait préparer ſous mes yeux par un Apothi-
» caire : afin de le rendre moins déſagréable
» & plus facile à prendre, ſur-tout aux deux
» enfans, je l'ai fait couper environ par moitié
» avec du lait, en y ajoutant un peu de ſucre ;
» on en donnoit ainſi aux trois malades à chaque
» quart-d'heure, une quantité proportionnée à
» leur âge. Ce remède a opéré d'une manière ſi
» prompte & ſi frappante, qu'au bout de cinq ou
» ſix heures les douleurs & les vomiſſemens ont
» ceſſé chez les deux enfans que j'avois trouvés

(e) On lit dans l'Ouvrage des contre-poiſons, *tome I, page 299*, l'hiſtoire d'un empoiſonnement de ce genre, cauſé par du ſucre qui avoit ſéjourné long-temps dans un ſucrier d'étain.

preſque expirans. Ils ont enſuite dormi quelques « heures, & je les ai jugés hors de tout danger: « on a continué la boiſſon d'*hepar-ſulphuris* « *martial*, de la même manière pendant vingt- « quatre heures, & à des diſtances plus éloignées « pendant deux autres jours, au bout deſquels « ils ſe ſont trouvés dans leur état naturel, « buvans, mangeans & agiſſans à leur ordinaire. « A l'égard de la mère, comme elle avoit mangé « beaucoup plus de pois que ſes enfans, elle « ne s'eſt trouvée hors des grands accidens & « en ſûreté pour ſa vie, qu'au bout de trente « heures : quatre jours de traitement l'ont rendue « à ſes enfans & aux affaires de ſon ménage. J'ai « terminé la cure de ces trois malades par de « doux purgatifs; ils jouiſſent actuellement de « la plus parfaite ſanté *(f)*.

(f) Une perſonne de l'Art ayant ouï la lecture de cette obſervation à l'Académie de Châlons, nous a propoſé quelque temps après les objections ſuivantes : Comme le deſir de connoître le vrai, eſt le ſeul motif qu'ait eu en vue ce Citoyen zélé & ſcrupuleux en fait d'obſervations, & qu'il ne s'eſt point préſenté avec un eſprit de critique ni de parti, nous nous faiſons un plaiſir de lever ſes difficultés.

Première Objection. « Eſt-il bien vrai que les trois perſonnes dont il eſt fait mention (une mère & deux « enfans) aient été empoiſonnées pour avoir mangé des pois « cuits & accommodés avec du beurre fondu, où il avoit «

» L'expérience la mieux conſtatée met donc » aujourd'hui le ſceau du vrai à une découverte qui

---

» ſéjourné une cuiller d'étain ? Les ſymptômes rapportés, » ſont-ils bien univoques ? L'état de l'atmoſphère, la grande » ſéchereſſe & la chaleur qui ont régné pendant deux à » trois mois, ne ſont-ils pas la vraie cauſe des accidens » qu'ont éprouvé ces malades, d'autant qu'il y a eu pendant » ce temps des perſonnes qui ont été attaquées de violentes coliques, & quelques-unes de vomiſſemens ! »

Seconde Objection. « Une cuiller d'étain, en la ſuppoſant » chargée d'arſenic, peut-elle opérer un ſi prompt & ſi violent » empoiſonnement ! Si l'on admet qu'elle pèſe deux onces, » & que chaque once contienne environ un gros d'arſenic, » comme l'ont démontré M. Margraf & d'autres Savans, » peut-il y avoir eu une ſuffiſante quantité d'arſenic diſſout pour empoiſonner auſſi violemment ! »

Troiſième Objection. « La portion arſenicale contenue dans » le beurre, ne doit-elle pas s'être décompoſée en bouillant avec les pois ? »

Quatrième Objection. « N'étoit-elle pas même dans le cas » de ſe diſſiper par la chaleur, puiſque l'arſenic eſt très-volatil par ſa nature ! »

Réponſe à la première Objection. Il ſera toujours facile aux Médecins conſommés dans la pratique, de diſtinguer les coliques bilieuſes, même les coliques inflammatoires, des douleurs d'entrailles & des autres ſymptômes qui ſont les effets des poiſons corroſifs pris intérieurement. Si deux ou trois ſymptômes conſidérés ſéparément, peuvent faire illuſion & induire en erreur, leur réunion avec les autres emporte preſque toujours conviction. Dans notre obſervation, toute une famille, après avoir mangé des pois en commun,

reſſent,

qui doit être précieuſe pour l'humanité, « puiſqu'elle peut ſauver la vie à nombre de «

---

reſſent, ſubitement & en même temps, de violentes douleurs d'entrailles, accompagnées de vomiſſemens énormes; ces empoiſonnés ſont tout couverts de ſueur froide & collante, ils ont le pouls concentré & défaillant, le ventre eſt dur & très-douloureux au toucher, la reſpiration eſt courte & difficile; chacun d'eux rend par bas des déjections forcées, féreuſes, glaireuſes; ils ſont tourmentés d'une chaleur exceſſive & d'une altération inextinguible, qui paroît être le caractère diſtinctif des empoiſonnemens cauſés par l'arſenic; enfin ils rejettent ſur le champ, par le vomiſſement, tout ce qu'on leur fait boire. Un ſeul de la famille, qui n'a point mangé de ce légume, ſe trouve exempt de tout accident: une affluence de monde eſt témoin de cet évènement malheureux. Que faut-il de plus pour conſtater un empoiſonnement!

Réponſe à la ſeconde Objection. Un grain d'arſenic eſt plus que ſuffiſant pour empoiſonner mortellement. Or l'on conçoit aiſément que l'acidité d'un beurre rance, où a ſéjourné pluſieurs mois une cuiller d'étain qui pouvoit contenir, d'après le calcul de M. Margraf, plus d'un gros d'arſenic (même en ſuppoſant un tiers d'alliage de plomb avec l'étain) doit en avoir diſſout pluſieurs grains pendant un auſſi long ſéjour, en n'attaquant même que la ſurface de la cuiller. Qu'y a-t-il donc d'étonnant que des pois cuits & accommodés avec le beurre dont la cuiller d'étain étoit enduite, aient empoiſonné les perſonnes qui en ont mangé! La poſſibilité eſt démontrée, & une malheureuſe expérience l'a conſtatée.

Réponſe à la troiſième Objection. L'arſenic n'a pas la propriété de ſe décompoſer par l'ébullition.

Réponſe à la quatrième Objection. De ce que l'arſenic eſt

» citoyens, & leur éviter les tourmens affreux » que cauſent inévitablement les poiſons corroſifs, ſoit pris intérieurement comme dans » l'obſervation précédente, ſoit paſſés dans le » ſang par les pores de la peau, comme il eſt » arrivé à des malades auxquels des gens auſſi » téméraires qu'ignorans, ont appliqué des » topiques arſénicaux ſur des cancers & ſur d'autres tumeurs. »

---

très-volatil de ſa nature, il ne s'enſuit pas que la chaleur de l'ébullition ſoit ſuffiſante pour le volatiliſer & le diſſiper. On ſait qu'il faut un feu fixe & actif pour en forcer l'évaporation & la ſublimation. Cependant, comme l'objection a quelque choſe de ſpécieux, & que pluſieurs perſonnes s'en ſont laiſſées éblouir, nous avons diſſous parfaitement dans quatre onces d'eau, & ſoumis enſuite à une ébullition ſoutenue dans un vaiſſeau de verre, vingt-quatre grains d'arſenic. Rien ne pouvoit mieux imiter la cuiſſon humide des ragoûts & des viandes. L'eau s'eſt évaporée totalement, & il eſt reſté au fond du vaiſſeau toute la ſubſtance arſenicale bien sèche, & exactement du poids de vingt-quatre grains.

CHAPITRE SECOND.

Traitement des Malades empoiſonnés par le Sublimé corroſif.

ON doit ranger le ſublimé corroſif dans la claſſe des poiſons les plus actifs & les plus meurtriers; ſes funeſtes effets ne ſont que trop connus; ſi ſa qualité vénéneuſe en ſe manifeſtant plus promptement & plus facilement, le rend moins inſidieux, il agit auſſi avec plus de célérité ſur les organes animés. Les douleurs que ſes pointes corroſives occaſionnent, ſont plus aiguës que celles que cauſe l'arſenic, la cautériſation des chairs en eſt plus rapide, & la mort plus prompte.

L'eau eſt le premier remède que l'on doive employer contre le ſublimé corroſif, parce qu'elle diſſout très-facilement ce ſel métallique; un grain de ſublimé corroſif, fondu dans une cuillerée d'eau, eſt à la vérité, capable de ronger & de détruire les organes vivans; mais ſon effet eſt preſque nul, quand il eſt étendu dans pluſieurs pintes de ce liquide: lors donc que quelqu'un a eu le malheur d'être empoiſonné par le ſublimé, il faut lui faire boire ſur le champ,

une grande quantité d'eau ; il n'eſt pas moins néceſſaire à meſure qu'il vomit, de continuer à lui en faire prendre, ſi on veut lui ſauver la vie, & l'on doit inſiſter ſur cette boiſſon aqueuſe, juſqu'à ce que les accidens ſoient conſidérablement diminués : on peut donner d'abord l'eau froide pour ne pas perdre de temps ; on la fait tiédir enſuite, afin qu'elle fonde plus exactement toutes les parcelles corroſives qui peuvent exiſter en ſubſtance. Mais comme on a remarqué que le ſublimé en ſe fondant dans l'eau, la blanchit, ſur-tout celle de puits, à cauſe des parties terreuſes & ſéléniteuſes qu'elle contient, il eſt à propos d'y ajouter un peu d'eau-de-vie, environ une cuillerée, ſur une ou deux pintes d'eau ; par ce moyen la diſſolution du ſublimé s'y fera plus parfaitement, & ce peu d'eau-de-vie qui y entrera, loin de nuire, rendra la boiſſon antiſeptique & plus propre à réſiſter aux effets de la cautériſation.

On ſe gardera bien de donner dans les premiers momens des ſubſtances graſſes, ce ſeroit mettre le malade dans l'impoſſibilité de guérir ; ſi l'on émouſſe un peu par ce moyen l'activité de cette ſubſtance corroſive, ce n'eſt que pour quelques inſtans, & elle ne tarde pas à reprendre ſon action, l'eau n'ayant plus de

priſe ſur ce poiſon à cauſe des parties graſſes dont il ſeroit enduit : on ne pourroit plus par conſéquent eſpérer d'en détruire les mauvais effets & de l'entraîner hors du corps.

L'eau, quoique bonne dans les premiers inſtans, n'eſt cependant pas un remède ſuffiſant, elle ne fait qu'affoiblir le poiſon en lui donnant plus d'étendue ; d'ailleurs elle en facilite la pénétration dans le ſang, ſur lequel il produit des effets que l'on doit beaucoup redouter ; il faut donc, pendant que l'on fait boire pluſieurs pintes d'eau, pour ſatisfaire à ce qu'il y a de plus urgent, recourir à des ſecours plus efficaces, ſi l'on veut détruire véritablement l'action corroſive du ſublimé.

Ces ſecours conſiſtent d'abord dans l'uſage de l'eau alkaliſée ; cette eau n'eſt pas auſſi puiſſante ſur le ſublimé que ſur l'arſenic, parce que l'union d'un alkali ſalin avec le ſublimé, forme un précipité conſidérable qui n'eſt pas entièrement exempt de corroſion ; il en eſt de même des alkalis terreux, tels que la craie de Champagne, les terres bolaires ou ſigillées, priſes en ſubſtances, ou délayées dans de l'eau : ces moyens ſoulagent à la vérité les malades, mais ils ne ſuffiſent pas pour détruire toute l'activité du poiſon.

Il faut donc recourir aux *hepar*, qui ont une action très-puiſſante pour décompoſer le ſublimé corroſif, en s'uniſſant au mercure par leur ſoufre, & à l'acide marin par leur partie alkaline, ſoit terreuſe, ſoit ſaline, & encore plus efficacement par la partie ferrugineuſe contenue dans l'*hepar martial*. On peut donc être aſſuré qu'au moyen de l'eau légèrement alkaliſée, & de l'uſage des *hepar-ſulphuris*, de l'*hepar martial* particulièrement, qui eſt préférable aux deux autres, on opérera une décompoſition complette du ſublimé corroſif, & qu'on en détruira les effets vénéneux s'ils ſont employés avec célérité. Ils doivent s'adminiſtrer de la même manière & avec les mêmes précautions que dans le traitement de l'arſenic.

On doit enſuite porter ſes vues ſur l'état de phlogoſe & d'inflammation, que la première action du corroſif laiſſe inévitablement dans les entrailles ; on a recours pour cet effet aux moyens antiphlogiſtiques, aux délayans émulſionnés, mucilagineux, huileux, laiteux, aſſoupliſſans de toute eſpèce : on emploie auſſi avec prudence les bains, les fomentations, les embrocations, &c.

Il devient néceſſaire de placer enſuite les minoratifs les plus doux, tels que ceux de caſſe,

de manne, l'huile d'amandes douces, afin d'emporter par les ſelles toutes les matières nuiſibles & hétérogènes dont l'eſtomac & le canal inteſtinal ſont ſurchargés.

CHAPITRE III.

Traitement des Malades empoiſonnés par le Vert-de-gris.

EXPOSONS d'abord, en peu de mots, les principaux accidens qui ſurviennent aux perſonnes empoiſonnées par le vert-de-gris ; les ſymptômes ne tardent pas ordinairement plus de trois ou quatre heures à ſe déclarer. Dans les premiers inſtans le malade éprouve au creux de l'eſtomac un ſentiment de douleur aſſez vif, auquel ſuccèdent bientôt des coliques d'eſtomac & d'entrailles, il vomit ce qu'il a mangé, il rend enſuite beaucoup de bile épaiſſe & *ærugineuſe* avec des efforts & des angoiſſes exceſſifs, le bas-ventre s'aplatit par la contraction ſpaſmodique des muſcles de cette région, les extrémités, tant ſupérieures qu'inférieures, ſont ſouvent agitées de mouvemens convulſifs accompagnés de douleurs très-aiguës, le malade ſe plaint de bourdonnement dans les oreilles & de

mal de tête violent, il lui ſurvient enfin des défaillances, des ſueurs froides, des hoquets convulſifs, &c.

Quoique le vert-de-gris agiſſe toujours à peu-près de la même manière ſur nos organes, & que ſes pernicieux effets ne varient que par le plus ou le moins d'intenſité des ſymptômes, le traitement doit cependant être relatif à la manière dont le poiſon a été pris, & aux ſubſtances dans leſquelles il étoit diſſout.

Les acides ſont les diſſolvans les plus puiſſans du cuivre, & c'eſt avec le ſecours d'un acide que l'on convertit ce métal en vert-de-gris; ainſi dans le cas où l'on auroit pris du vert-de-gris en ſubſtance, il faudroit ſe comporter de la même manière que lorſqu'on a pris ce poiſon, formé par le ſéjour d'un acide quelconque ſur le cuivre.

S'il y a peu de temps que le vert-de-gris eſt avalé, on doit adminiſtrer dans les premiers inſtans des vomitifs ſtibiés, afin d'emporter par de fortes ſecouſſes la majeure partie du poiſon; on fait boire, après les premiers vomiſſemens, de l'eau pure en grande abondance & froide, pour ſoutenir le ton des organes & pour éviter dans les liquides l'agitation qu'une boiſſon chaude peut occaſionner: les malades rendent

par le vomiſſement ce liquide à meſure qu'ils l'avalent ou preſque auſſitôt après, par un effet de la propriété vomitive du vert-de-gris.

Quand les vomiſſemens commencent à ſe ralentir, on paſſe à l'uſage de l'eau alkaliſée par l'addition d'un alkali volatil, de préférence à un alkali fixe, à cauſe de la rapidité avec laquelle l'alkali volatil diſſout le vert-de-gris, même à froid : s'il arrive qu'on ne trouve point ſur le champ d'alkali volatil, il eſt facile de s'en procurer promptement en faiſant fondre du ſel ammoniac dans de l'eau, où l'on ajoute un alkali ſalin fixe. Cette eau, ainſi alkaliſée, a l'avantage de rendre les parcelles du vert-de-gris plus propres à recevoir la combinaiſon du ſoufre des *hepar* que l'on adminiſtre enſuite; l'*hepar calcaire* eſt celui qu'on doit préférer, ſur-tout ſi on a fait préalablement uſage de l'eau alkaliſée avec de l'alkali volatil.

Si l'on eſt obligé de combattre l'action du vert-de-gris lorſqu'il a ſéjourné long-temps dans le corps, il eſt indiſpenſable de ſuivre une autre méthode : dans ce dernier cas, il faut faire prendre au malade beaucoup d'*hepar-ſulphuris,* ſoit calcaire, ſoit alkalin ſimple, ſoit alkalin martial, très-étendu dans de l'eau chaude; la doſe eſt d'un gros par pinte, l'on peut y ajouter du ſucre

pour en corriger la mauvaiſe ſaveur. Si le malade ne peut prendre les *hepar* en ſolution, on les lui donnera en pilules ou en bols; on fera boire immédiatement après chaque priſe, un verre d'eau chaude & ſucrée, & on continuera l'uſage de cette boiſſon juſqu'à la ceſſation des accidens.

Si cependant l'on ſoupçonne encore quelques parties cuivreuſes non diſſoutes dans les entrailles, & qui n'aient point été emportées par les vomiſſemens, il ſera néceſſaire de recourir à l'eau alkaliſée avec l'alkali volatil; on en donnera abondamment, & l'on reviendra enſuite à l'uſage des *hepar*.

Lorſque les principaux accidens de l'empoiſonnement ſont diſſipés, il faut évacuer par de doux minoratifs, les dépôts formés dans les premières voies, par les décompoſitions du vert-de-gris & des *hepar :* on doit preſcrire enſuite aux malades des alimens doux & laiteux pour toute nourriture, au moins pendant quelque temps; ſi les douleurs occaſionnées par le poiſon ſont conſidérables & les ſpaſmes violens, on ne peut ſe diſpenſer d'employer un traitement antiphlogiſtique, dirigé avec prudence, en continuant de faire uſage en même temps des contre-poiſons : le plan curatif propoſé contre les empoiſonnemens cauſés par l'arſenic, offre

des moyens qui peuvent également trouver ici leur application.

S'il reſte des tremblemens après la guériſon, comme il arrive ſouvent, les malades doivent faire uſage des eaux thermales ſulfureuſes, tant en bain & en douche qu'en boiſſon ; nous en avons obſervé pluſieurs fois de bons effets.

Il arrive fréquemment que le vert-de-gris s'inſinue dans les alimens, & paſſe dans le corps à la faveur d'une ſubſtance graſſe qui a ſervi à le diſſoudre ; il faut remarquer que les huiles & les graiſſes n'ont pas beſoin de bouillir dans le cuivre pour le mettre en ſolution, elles le développent au contraire, & ſe chargent bien davantage de ce métal lorſqu'elles ne font qu'y ſéjourner & y macérer, pour ainſi dire, à une chaleur douce ; il eſt donc évident que les Cuiſiniers qui laiſſent leurs ragoûts dans les caſſeroles ſur un feu doux, pour les entretenir chauds juſqu'au moment du ſervice, font poſitivement ce qui eſt le plus capable d'imprégner les alimens de vert-de-gris.

Les baumes de ſoufre ſont les vrais contre-poiſons du vert-de-gris, diſſous par les graiſſes & pris intérieurement avec les alimens. Celui qu'on trouve chez tous les Apothicaires ſous le nom de *baume de ſoufre térébenthiné*, peut être

employé utilement dans ce cas, mais comme il a une très-mauvaiſe odeur, nous propoſons une compoſition d'une autre eſpèce, qui eſt moins déſagréable & plus efficace; elle eſt à la fin de ce Précis, ſous le nom de *baume de ſoufre ſavonneux*.

Il ſuffit, dans ce genre d'empoiſonnement, de faire avaler de ce baume de ſoufre, en différentes quantités & à pluſieurs repriſes, étendu dans un peu d'huile d'olive chaude; on pourroit également le donner en bol, & faire boire par-deſſus de l'huile d'olive pure & chaude, qui le diſſoudroit parfaitement dans l'eſtomac, & le mettroit en état d'agir ſur les parties vénéneuſes du vert-de-gris uni aux graiſſes. Ce remède attaquera non-ſeulement les parcelles cuivreuſes qui ſeront dans les premières voies, mais encore celles qui auront pénétré juſque dans les vaiſſeaux capillaires, en s'y inſinuant lui-même, & de cette manière il remédiera à une infinité de déſordres occaſionnés par les atomes vénéneux de cuivre, quand même ils ſeroient paſſés depuis long-temps dans les différens viſcères, avec les ſucs chyleux des alimens préparés dans le cuivre.

Si cependant le malade ſentoit encore trop de répugnance à prendre le baume de ſoufre

ſavonneux, il faudroit en venir aux *hepar*, ſoit liquides, ſcit en bols ou en pilules; obſervant de faire boire par-deſſus chaque doſe, de l'eau chaude très-pure. Pendant l'action de ces remèdes, on fera des compreſſions molles & alternatives avec les mains ſur l'eſtomac & ſur le ventre : ces mouvemens forceront les ſucs gaſtriques, imprégnés de vert-de-gris, à ſe combiner avec les *hepar* ou avec le baume de ſoufre, & l'on obtiendra par ce moyen la décompoſition des parties vénéneuſes qui s'étoient fixées dans les mailles des inteſtins. Il ne reſtera plus autre choſe à faire que d'expulſer hors du corps les parties hétérogènes qui ſeront flottantes dans les entrailles; après cela on mettra les malades à l'uſage des nourritures laiteuſes & adouciſſantes.

CHAPITRE IV.

Traitement des Malades empoiſonnés par les préparations du Plomb.

LE Plomb n'eſt pas une ſubſtance corroſive par elle-même : ce métal en maſſe n'a même rien de dangereux ; il peut ſéjourner dans les chairs

ſans incommoder autrement que par ſon volume. Perſonne n'ignore que des balles de plomb reſtent ſouvent des années entières dans des parties charnues ſans cauſer aucune douleur : ce métal produit cependant tous les jours de pernicieux effets dans le corps humain, lorſqu'il s'y eſt introduit, ſoit ſous forme de poudre métallique, ſoit ſous une forme à demi-ſoluble, telle qu'eſt la céruſe, qui eſt un plomb ſeulement diviſé par l'acide du vinaigre, ſoit entièrement diſſous dans le vinaigre, ou dans les vins verds. Dans ces circonſtances, il occaſionne des douleurs affreuſes d'entrailles, qui forment une maladie connue ſous le nom de *colique de potier*, ou *colique des peintres;* mais ces douleurs ne ſurviennent ordinairement que long-temps après qu'on a avalé de ces parcelles de plomb, & lorſqu'elles ſe ſont fixées dans la texture des inteſtins : les effets du plomb ne ſont donc pas auſſi rapidement nuiſibles & délétaires, que ceux des autres poiſons corroſifs dont nous venons de parler, ſon action eſt au contraire lente & tardive.

Lorſque l'on a bu une ſolution de plomb, telle que du vin lithargiré, ou adouci avec la litharge, une portion du métal ſe précipite & ſe dépoſe ſur les tuniques de l'eſtomac & des

inteſtins, & l'autre demeure diſſoute. Les *hepar* décompoſent parfaitement cette dernière portion; ils n'ont pas à la vérité la même action ſur la poudre métallique précipitée dans les pores du velouté inteſtinal, mais il eſt facile de la leur concilier. Le plomb ſe diſſout aiſément, il ſuffit de faire boire abondamment aux malades de la limonade, de l'oxymel ou même de l'oxycrat; cette boiſſon chaude diſſoudra la poudre métallique du plomb, ſoit qu'elle vienne de ſes ſolutions précipitées, ſoit de la céruſe, ou de toute autre préparation de plomb, & dès-lors on peut eſpérer d'en détruire tout le vénéneux par l'uſage des *hepar.*

Quand toutes les parties métalliques ſeront parfaitement précipitées & combinées avec une grande quantité de molécules ſulfureuſes, elles ne pourront plus nuire : alors on les évacuera par de doux purgatifs, ſur-tout après les avoir attirées dans les gros inteſtins par des lavemens adouciſſans. Les moyens que nous propoſons pourroient éviter aux malades attaqués de coliques de plomb, l'action des émétiques & des purgatifs violens que l'on emploie pour les combattre : car on peut dire, ſans vouloir déprimer leur efficacité, qu'ils fatiguent toujours les perſonnes foibles & délicates, par les fortes

ſecouſſes qu'ils leur occaſionnent. L'uſage en eſt cependant indiſpenſable, & le ſuccès heureux, lorſqu'on eſt obligé d'enlever les parties métalliques fixées trop fortement, ou depuis long-temps, dans les inteſtins; ainſi que l'a prouvé M. Dubois, dans une thèſe pleine d'érudition, ſoutenue, pour la première fois, aux Écoles de Médecine de Paris en 1751.

On doit, dans les empoiſonnemens cauſés par le plomb, adminiſtrer les *hépar* en boiſſons ou en pilules, & même en bains, tels qu'on les a indiqués pour les autres poiſons.

Formules & Manière de préparer les contre-poiſons des Poiſons corroſifs.

I.

Hepar-ſulphuris Alkalin, par fuſion.

Prenez Fleurs de ſoufre, *demi-once*,
Alkali de tartre, *demi-once*.

Mêlez le tout avec ſoin, placez le mélange dans un creuſet, expoſez-le à l'action d'un feu doux, pour y laiſſer fondre les ſubſtances mélangées, ſans que le ſoufre s'enflamme; lorſque la poudre eſt ſuffiſamment fondue, retirez le creuſet du feu, verſez l'*hepar-ſulphuris* encore en fuſion, ſur une table de marbre un peu huilée, laiſſez-le refroidir, caſſez enſuite la maſſe par morceaux, & l'enfermez dans une bouteille bien sèche & chauffée pour en écarter l'air qui pourroit humecter cet *hepar*.

II.

Hepar-ſulphuris Alkalin martial, par fuſion.

Prenez Fleurs de ſoufre, *trois gros*,
Alkali de tartre, *trois gros*,
Limaille de fer très-pure, *un gros & demi*,
Chaux vive, *un demi-gros*.

Préparez cet *hepar* de la même manière, que l'*hepar-ſulphuris alkalin*, par fuſion.

III.

Hepar-ſulphuris martial, par détonation.

Prenez Fleurs de ſoufre,
Nitre purifié en poudre,
Limaille de fer bien pure & ſans rouille,
un gros de chaque.

Mêlez le tout avec ſoin, faites détonner promptement le mélange par projections ſucceſſives; la déflagration étant finie, retirez ſur le champ le vaiſſeau du feu, & couvrez-le exactement juſqu'à ce qu'il ſoit refroidi; toutes circonſtances importantes pour le ſuccès de l'opération.

Prenez *un gros* de cet *hepar-ſulphuris martial*, & verſez deſſus *deux livres* d'eau bouillante, pour en boire, comme il eſt indiqué dans le traitement. Cette détonation peut ſe faire chez le malade, promptement & fort commodément, ſur une pelle à feu un peu rouge; obſervant de plonger la pelle dans l'eau bouillante, auſſitôt la déflagration finie: il eſt également important que le mélange de cette poudre ſoit récemment fait.

IV.

Hepar-ſulphuris martial, avec addition de ſubſtance calcaire.

Ajoutez au mélange ci-deſſus, *douze grains* de poudre d'écailles d'huîtres ou de coques d'œufs, & préparez cet *hepar* de la même manière que le précédent.

V.

Hepar-ſulphuris calcaire, par la voie humide.

Prenez Chaux vive pulvériſée groſſièrement, *trois parties.*
Fleurs de Soufre, *une partie.*

Mettez le tout dans un matras, verſez-y peu-à-peu de l'eau de pluie, juſqu'à ce que la chaux ſoit bien gonflée, étendez alors la maſſe dans cinq ou ſix fois ſon volume d'eau de pluie, faites bouillir légèrement le liquide à un feu de ſable, filtrez-le chaud à travers le papier.

VI.

Hepar-ſulphuris calcaire, par détonation.

Prenez Nitre purifié, *un gros*,
Soufre commun, *un gros*,
Poudre d'écailles d'huître non-calcinées ou de coques d'œufs, ou à leur défaut de la craie blanche, *dix-huit grains.*

Faites détonner le tout par projection, prenez *un gros* de la maſſe qui en réſulte, & verſez deſſus *une livre* d'eau bouillante.

VII.

Baume de Soufre ſavoneux.

Prenez très-bonne Huile d'olive, *demi-once*,
Savon rapé, *demi-gros*,
Fleurs de ſoufre, *dix à douze grains.*

Faites bouillir le tout, en remuant continuellement; ce mélange s'épaiſſit en refroidiſſant; mais en y ajoutant de la nouvelle Huile d'olive, on lui donne tel degré de fluidité qu'on juge à propos.

FIN.

EXTRAIT du rapport de M.rs les Commissaires de la Faculté de Médecine de Paris, qui se trouve à la tête de l'Ouvrage des contre-poisons.

NOUS avons été chargés par la Faculté, M.rs Malouin, Macquer, Desessarts & moi, d'examiner un Ouvrage ayant pour titre : *Contre-poisons de l'Arsenic, du Sublimé corrosif, du Vert-de-gris & du Plomb*, par M. Navier, Médecin du Roi à Châlons-sur-Marne, & Correspondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris.

L'Auteur fait connoître d'abord la nature & les effets de chacun des poisons qui font l'objet de son travail. Il cherche ensuite parmi les corps qui peuvent se combiner avec eux par la voie humide, (la seule qui puisse avoir lieu dans l'intérieur du corps humain) quels sont ceux qui les corrigent le plus parfaitement. Les substances qu'il indique sont faciles à se procurer *& ne peuvent nuire en aucune manière*, comme la Faculté pourra s'en convaincre d'après le court exposé que nous avons cru devoir mettre sous ses yeux.

Cet exposé dont la supériorité des lumières & la célébrité de M.rs les Commissaires nous dispense de faire l'éloge, est ainsi terminé.

Nous ne suivrons pas plus loin M. Navier dans le détail de ses expériences ; ce que nous en avons dit suffit pour faire connoître que *ce Médecin a été guidé dans ces recherches, par les lumières de la plus saine Chimie & par la pratique la plus éclairée.* Nous

avons répété avec ſoin la plus grande partie des expériences qu'il publie, & elles nous ont paru parfaitement exactes. Les talens de M. Navier & le deſir qu'il a eu de ſe rendre utile à l'humanité, nous ont paru devoir lui mériter l'approbation de la Faculté.

Délibéré aux Écoles de Médecine, ce 9 mars 1776. Signé *MACQUER, DESESSARTS, BUCQUET.*

APPROBATION de la Faculté de Médecine.

LE ſamedi 9 mars 1776, la Faculté de Médecine ayant entendu le rapport de M.rs Malouin, Macquer, Deſeſſarts & Bucquet, qu'elle avoit nommés pour examiner un Ouvrage qui a pour titre : *Contre-poiſons de l'Arſenic, du Sublimé corroſif, du Vert-de-gris & du Plomb,* par M. Navier, Médecin du Roi à Châlons-ſur-Marne, & Correſpondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris, a unanimement adopté le jugement de M.rs les Commiſſaires, en applaudiſſant au zèle de M. Navier, dont l'objet eſt la conſervation des citoyens.

Signé J. L. ALLEAUME, *Doyen.*

L'OUVRAGE des contre-poiſons a mérité les ſuffrages particuliers des Médecins les plus ſavans & les plus conſommés en pratique. Il nous ſuffit de produire celui de M. Lorry, cet illuſtre Membre de la Faculté de Médecine de Paris, dont le nom ſeul fait depuis long-temps autorité en Médecine. Voici la manière dont il s'exprime ſur cet Ouvrage dans une Lettre qu'il écrit à mon père.

EXTRAIT d'une Lettre de M. LORRY à M. NAVIER, Médecin à Châlons-sur-Marne.

M.R

« C'EST certainement avec la plus grande avidité que j'ai lû votre Ouvrage sur les contre-poisons. « Je n'ai pas lû une page où je n'aie appris quelque « chose de nouveau, & où je n'aie admiré avec « quelle sagesse vous rappelez les Sciences à des objets « utiles. Si tous les hommes brillans qui s'en sont « mêlés avoient suivi la même méthode, combien « nous serions avancés dans la partie de l'histoire de « la Nature qui nous intéresse le plus !.... Je desirerois « bien que le Gouvernement jetât les yeux sur de « pareils travaux.... *Mais ici, jugés par les nôtres, nous « rencontrons trop souvent des gens qui craignent les gens « éclairés comme vous* *. Recevez au moins les hom- « mages de quelqu'un qui sent ce qu'il vous doit, « jouissez du bonheur que doit goûter un homme « vertueux qui a employé sa vie à être utile..... «

J'ai l'honneur d'être, &c. *LORRY, D. M. P.* »

A Paris, ce 24 Septembre 1777.

---

* Les Auteurs du Journal de Médecine sont les seuls qui, jusqu'à présent, aient accompli cette prédiction.